ANNÉE SCOLAIRE
**2020-2021**
**N°1 /** SEPTEMBRE

ÉCOLE
de 3 ans au CM2

COLLÈGE
de la 6e à la 3e

LYCÉE
de la 2nde à la Terminale

# FRANÇOIS D'ASSISE NICOLAS BARRÉ
Enseignement Catholique de Monaco

# LIENS

## Bulletin de liaison avec les familles

## Edito

*Mesdames, Messieurs, Chers Parents,*

*L'année scolaire s'est achevée ; les qualificatifs la concernant sont nombreux : inédite, exceptionnelle, perturbante, anormale. Pourtant, nous devons souligner et nous réjouir du comportement des élèves face à la situation que nous avons tous vécue. Ils se sont d'abord adaptés, les enseignants également, à un nouveau mode d'enseignement et ont réussi à continuer à travailler malgré les difficultés rencontrées lors du confinement et même après, pour certains d'entre eux, lors du retour dans l'établissement.*

*Les résultats aux examens sont la preuve que les élèves ont des ressources pour faire face : 100 % de réussite au Baccalauréat et 100% au Diplôme National du Brevet, avec de très nombreuses mentions Très Bien, Bien, Assez Bien.*

*N'oublions pas : "les ingrédients de la réussite sont : l'envie, le courage et la volonté".*

***L'envie d'y arriver, le courage d'essayer, la volonté de persister.***

Christine LANZERINI, Directeur Général, Chef d'Etablissement du Secondaire
Franck FANTINO, Adjoint au Chef d'Etablissement,
Directeur pédagogique des classes du Collège
Nathalie DAMASCO, Adjointe au Chef d'Etablissement,
Directrice pédagogique de l'Ecole

## Résultats

### EXAMENS 2020

**BACCALAURÉAT**

**64 admis** sur 64 candidats
(100 % de réussite)

dont 57 avec mention (18 mentions Très Bien) soit 89,1 % des candidats

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**

**116 admis** sur 116 candidats
(100 % de réussite)

dont 97 avec mention (39 mentions Très Bien) soit 83,6 % des candidats

## TRÈS IMPORTANT

**La tenue vestimentaire obligatoire devra être portée le premier jour de classe, à savoir le lundi 7 septembre pour l'école et le mardi 8 septembre pour le collège et le lycée.**

**ÉCOLE -** 11, rue Princesse Marie de Lorraine - 98000 MONACO - Tél. 97 97 10 50 - Fax 97 97 10 56
**COLLÈGE ET LYCÉE -** 11, Avenue Roqueville - 98000 MONACO - Tél. 97 70 25 90 - Fax 93 50 14 98

**www.fanb.mc**

## Vacances scolaires 2020-2021

**Sous réserve de modifications ultérieures.**
Aucune autorisation d'absence exceptionnelle ne peut être accordée par le Chef d'établissement. Le cas échéant, un courrier de demande signée des deux parents ou du responsable légal, doit être adressé au secrétariat de l'établissement scolaire, dans un délai minimum de 10 jours avant la période d'absence envisagée **(formulaire à télécharger sur le site internet fanb.mc)**. Le Chef d'établissement soumet la demande au Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et informe les requérants des suites données à leur demande.

**VACANCES DE LA TOUSSAINT**
Du mercredi 21 octobre après la classe au mardi 3 novembre 2020 au matin

**FÊTE NATIONALE**
Jeudi 19 novembre 2020

**IMMACULÉE CONCEPTION**
Mardi 8 décembre 2020

**VACANCES DE NOËL**
Du vendredi 18 décembre 2020 après la classe au lundi 4 janvier 2021 au matin

**SAINTE DÉVOTE**
Mercredi 27 janvier 2021

**VACANCES D'HIVER**
Du vendredi 19 février après la classe au lundi 8 mars 2021 au matin

**LUNDI DE PÂQUES**
Lundi 5 avril 2021

**GRAND PRIX HISTORIQUE ET VACANCES DE PRINTEMPS**
Du jeudi 22 avril après la classe au lundi 10 mai 2021 au matin

**ASCENSION**
Jeudi 13 mai 2021

**GRAND PRIX ET LUNDI DE PENTECÔTE**
du mercredi 19 mai après la classe au mardi 25 mai 2021 au matin

**FÊTE DIEU**
Jeudi 3 juin 2021

**VACANCES D'ÉTÉ**
Mercredi 30 juin 2021 après la classe

## La Pastorale

**LA TRANSMISSION DE LA FOI**
Pour favoriser la vie spirituelle de chacun, l'équipe pastorale propose des célébrations eucharistiques et des temps de prière, ainsi que le sacrement de la Réconciliation autour des grandes fêtes de l'année liturgique.

**LES SACREMENTS**
La possibilité est offerte aux élèves de préparer les sacrements du Baptême, de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation en interne grâce à une équipe de bénévoles avec laquelle collaborent également, sous la responsabilité de l'aumônier, différents élèves volontaires du lycée. Les sacrements sont célébrés en la Cathédrale, paroisse de l'établissement. Le calendrier des préparations obligatoires et des diverses cérémonies sera communiqué courant septembre.

**L'ACCUEIL ET LES ACTIVITÉS DE L'AUMÔNERIE**
Collégiens et lycéens sont accueillis à l'aumônerie aux heures des repas. Les élèves se verront proposer à partir de la rentrée différents ateliers, services de charité, des sorties, des repas conviviaux, etc.

## Le Livre de l'année

Le Livre de l'année est distribué gratuitement à tous les parents d'élèves. Il est financé uniquement par les annonces publicitaires.
La société chargée de la réalisation de l'édition 2021 contactera à cet effet les parents responsables d'entreprises.
Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en informer M. Arnaud PELACCHI (97.70.25.93).

## Les Petits Chanteurs de Monaco

Depuis des années, nous entretenons un lien privilégié avec "Les Petits Chanteurs de Monaco" sous la direction de M. Pierre DEBAT. Cette activité revêt un intérêt artistique et pédagogique remarquable.
De plus, grâce à la bienveillance du Gouvernement Princier, une remise de scolarité de 80% est accordée aux élèves "petits chanteurs".

## Carte de bus scolaire

**Validité du 07/09/2020 au 20/09/2021**

- **Rechargement** d'une carte existante : photocopie du certificat d'inscription et 10 €.
- **Création** d'une carte : photocopie du certificat d'inscription et 10 €, une photo et une pièce d'identité

**Bureaux de la CAM, 22/24 rue du Gabian (8h30 - 16h30)**

## Association des Parents d'Elèves APEM

Chers parents,

Nous espérons que vous avez tous bien profité de l'été suite à cette année scolaire si particulière.

Félicitations à tous les élèves de Terminale pour les résultats obtenus au baccalauréat, 100% de réussite dont 89,1% de mentions, et aux élèves de Troisième pour les résultats obtenus au Diplôme National du Brevet, 100% de réussite également dont 83,6% de mentions. Tous ces résultats ont été possibles grâce au travail et à l'investissement des élèves et de leurs enseignants, au dévouement et à la disponibilité de la Direction de l'établissement et tout le personnel qui ont su relever ce grand défi qu'a été l'enseignement à distance dans un contexte de crise sanitaire sans précédent. Nous tenons à les saluer et les remercier chaleureusement pour leur implication et leur bienveillance.

Nous sommes heureux de vous retrouver en cette rentrée scolaire 2020-2021 et vous informons d'ores et déjà que notre Assemblée Générale se tiendra le Mardi 6 octobre 2020 à 18h30 (dans la salle polyvalente du collège/lycée, entrée par le côté Chapelle, rue de la Source) en présence de la Direction de l'établissement.

C'est un moment privilégié pour se rencontrer, vous faire part des actions APEM – FANB passées et à venir, échanger sur les missions de notre Association avec les équipes pédagogiques de l'établissement scolaire de nos enfants. Nous comptons sur votre présence, nous avons toujours grand besoin de votre soutien, de vos nouvelles idées, de votre enthousiasme, de vos adhésions, de votre aide.

Engageons-nous, ensemble nous réussirons !

**APEM -** 12, av. des Castelans - BP 661 - 98014 Monaco Cedex - Tél.: +377 92 05 68 48 - **apemgeneral@monaco.mc**

# Administration

## COMPTABILITÉ ET ECONOMAT

Siège : 11, Avenue Roqueville

**Gestionnaire**
M. Philippe HOULBERT - 92 00 02 53

**Adjoint gestionnaire**
Mme Isabelle ZINGONE - 92 00 02 65

**Secrétaire de l'Economat (site Monaco-Ville)**
Mme Nadia DOGLIATTI - 97 97 10 57

## LA RESTAURATION

Des repas équilibrés et de qualité préparés sur place par nos Chefs de la société Elior (M. Eric SASSI et M. Patrice REPELLIN).

Un aliment bio est proposé chaque jour.

**PRIX DU REPAS : 5,80 €**

- En maternelle 3 et 4 ans :
  forfait 4 jours ou achat au ticket
- En élémentaire et grande section 5 ans :
  forfait 1, 2, 3 ou 4 jours ou achat au ticket
  TICKETS EN VENTE (58 € LE CARNET DE 10)
  auprès de : Mme Nadia DOGLIATTI
  ou M. Jonathan MARGUET
- En collège et en lycée : forfait 1, 2, 3 ou 4 jours (inscription à l'année, mais paiement par trimestre sur la facture) ou paiement à l'unité par **carte rechargeable par écoledirecte** ou auprès de Mme Julie SCHULLER ou Mme Isabelle ZINGONE.
  Réservation avant 10h le jour du repas.

Les forfaits permettent une réduction proportionnelle au nombre de repas par semaine. **Les absences aux repas inclus dans les forfaits ne peuvent donner lieu à un remboursement.**

## LA FACTURATION

- Factures émises au début de chaque trimestre.
- **Règlement dès réception de facture :**

- par chèque à l'ordre de FANB – à faire parvenir à l'Economat.
- par prélèvement mensuel, en milieu de mois, d'octobre à juin (imprimé à retirer auprès de l'Economat ou des secrétariats de cycle ou sur le site internet www.fanb.mc, espace parents).
- par paiement en ligne sur écoledirecte.
- par virement bancaire :
  IBAN : MC 58 1009 6185 7900 0458 7420 187
  BIC : CMCIMCM1LYB.

**Figurent sur la facture :**

- les frais de scolarité - incluant les frais d'assurance et de secrétariat,
- la tenue de sport,
- la demi-pension éventuelle,
- les frais pédagogiques éventuels : matériel de dessin, de technologie, polycopiés, revues en langue étrangère, manuels spécifiques, carnet de correspondance, communication, sorties et activités prévues d'avance, etc… et pour le Primaire : carnet d'évaluation, coopérative, etc...

- Seuls les frais de sorties liés aux activités caritatives ou culturelles peuvent être demandés directement aux parents (circulaire dans le carnet de correspondance).

Toute scolarité avec demi-pension non réglée avant la fin du trimestre entraîne pour l'élève l'exclusion de la cantine le trimestre suivant.

En cas de défaut de paiement en fin d'année scolaire, la réinscription pour l'année suivante sera remise en question.

## LES TARIFS DE SCOLARITÉ (en euros)

Les tarifs trimestriels, par catégories et par classes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| | Lien avec Monaco | Sans lien avec Monaco |
|---|---|---|
| Classes | Trimestre | Trimestre |
| Maternelle | 283,00 € | 725,00 € |
| Primaire | 283,00 € | 725,00 € |
| 6e | 314,00 € | 801,00 € |
| 5e | 335,00 € | 849,00 € |
| 4e | 361,00 € | 920,00 € |
| 3e | 386,00 € | 984,00 € |
| 2de | 427,00 € | 1093,00 € |
| 1e | 460,00 € | 1174,00 € |
| Terminales | 508,00 € | 1295,00 € |

Les parents qui le souhaitent peuvent également apporter une contribution complémentaire (qui restera anonyme).

# LE COLLÈGE

## Rentrée scolaire 2020

### LUNDI 7 SEPTEMBRE

Se munir d'une trousse complète, d'un bloc-notes et d'une pochette à élastiques.

- **Classes de 6e :**

Rentrée à 14h30 / Sortie à 17h

- 14h30 : Appel des élèves dans la cour
- 14h30 à 17h : Cours avec le Professeur Principal (distribution et commentaire des emplois du temps et de divers documents).
- 17h : Réunion d'information pour les parents (voir détail ci-dessous).

- **Classes de 3e :** Rentrée à 08h30
- **Classes de 4e :** Rentrée à 09h30
- **Classes de 5e :** Rentrée à 10h30

Les élèves recevront leur emploi du temps et les différents documents à faire remplir et signer par les parents pour le lendemain. Ils visiteront le collège avec leur professeur principal et seront libérés ensuite.

**Pour toutes les classes, l'emploi du temps normal débute le mardi 8 septembre au matin.**

### DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

**Mardi 8 septembre**

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

## Dates à retenir

### RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Entrée par le hall principal.

Les réunions se dérouleront dans les salles de classes avec le professeur principal.

En raison du contexte sanitaire actuel, un seul parent par enfant est autorisé et les élèves ne sont pas conviés.

Port du masque obligatoire.

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

**6e** Lundi 7 septembre 2020 à 17h
**5e** Mardi 8 septembre 2020 à 17h
**4e** Jeudi 10 septembre 2020 à 17h
**3e** Lundi 14 septembre 2020 à 17h

### RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

**Ces réunions ont lieu à partir de 17h (sauf classes de 6e, à partir de 16 h) et jusqu'à 20h30 au maximum.**

**Les élèves y sont également conviés.**

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

**6e C/D/E** Mardi 3 Novembre 2020
**6e A/B** Jeudi 5 Novembre 2020
**5e A/B** Vendredi 6 Novembre 2020
**5e C/D/E** Lundi 9 Novembre 2020
**4e A/B** Mardi 10 Novembre 2020
**4e C/D/E** Jeudi 12 Novembre 2020
**3e A/B** Vendredi 13 novembre 2020
**3e C/D/E** Lundi 16 novembre 2020

## Contacts

**Adjoint au Chef d'établissement**
**Directeur pédagogique du Collège**
M. Franck FANTINO
f.fantino@fanb.mc

**Secrétariat**
Mme Nathalie ABBONDANZA
92 00 02 59 - n.abbondanza@fanb.mc

**Aumônier**
Père Claudio FASULO
c.fasulo@fanb.mc

**C.P.E.**
M. Jean-Luc BELLONE
92 00 02 50 - jl.bellone@fanb.mc

**Éducateurs responsables de niveau**
6e Mme Annette COHEN
a.cohen@fanb.mc - 92 00 02 63

5e Mme Véronique LAPLACE
v.laplace@fanb.mc - 92 00 02 57

4e Mme Nubia DE RINALDO
n.derinaldo@fanb.mc – 92 00 02 67

3e Mme Fanny LAPLACE
f.laplace@fanb.mc – 92 00 02 68

EN CAS D'ABSENCE :
**contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.**

**Infirmières -** 92 00 02 61
Mme Véronique COSSO
v.cosso@fanb.mc

Mme Sabine VIGNA
s.vigna@fanb.mc

**Intendant**
M. Philippe OLANT
92 00 02 56 - p.olant@fanb.mc

## Horaires des cours

* 3 services de restauration à partir de 11h30

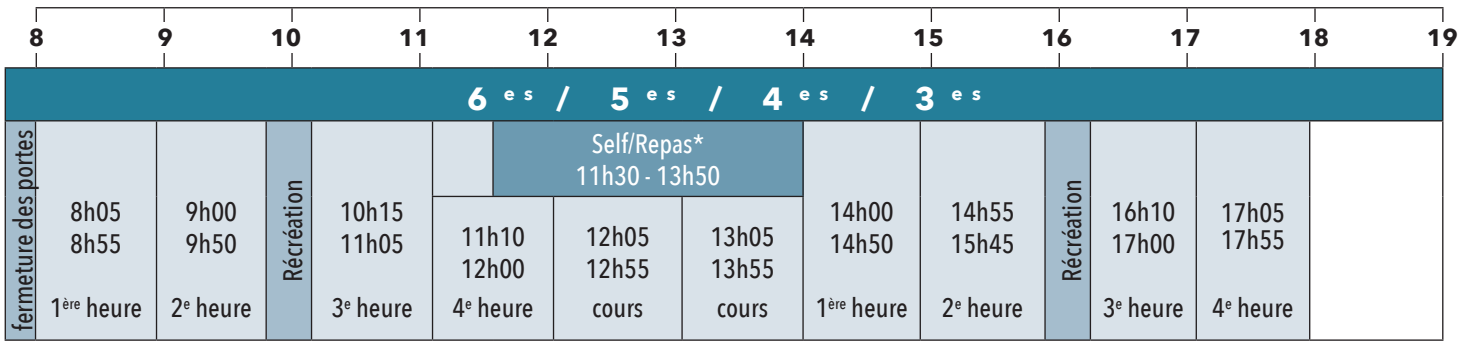


## Spécificités FANB - COLLÈGE

### L'ANGLAIS

En collège, coexistent 3 niveaux :

- section **"Advanced" en 6e, 5e puis Section "Européenne" en 4e, 3e.**
- section **"Intermediate"**
- section **"Classique"**

Les programmes suivis pour chacun des niveaux s'inspirent du Cadre Européen

Commun de Référence pour les Langues.

L'admission dans ces sections nécessite l'étude de certaines conditions : la moyenne en culture générale et en anglais, le niveau obtenu au test d'anglais passé au sein du collège FANB.

## Spécificités FANB - COLLÈGE

Dans les trois sections, la conversation est valorisée par une heure de cours. En section Advanced, les élèves bénéficient également de deux heures de Littérature Anglaise. Pour les élèves se trouvant en niveau "**Advanced**" et "**Intermediate**", les cours dessin et musique sont supprimés, ceci afin de tenir compte du travail supplémentaire demandé en Anglais.

### DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Les élèves de 4e section Européenne et ceux inscrits en 4e Intermediate présenteront le 2ème niveau "P.E.T." (Preliminary English Test).

### LANGUES VIVANTES BIS : ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE

- Une initiation linguistique à ces quatre langues est prévue dès la 6e.
- Ces cours, très vivants, permettent de faire un choix éclairé de la 2ème langue obligatoire en 5e.

### CLASSES AMÉNAGÉES SPORT

Dans tous les niveaux de collège. Concernent uniquement les élèves pratiquant du sport de façon intensive.
Les emplois du temps de ces classes aménagées seront allégés de la façon suivante :

- Classes de 6e et de 5e : les cours d'éducation physique et sportive et de natation sont supprimés ;
- Classes de 4e et de 3e : les cours d'éducation physique et sportive (par quinzaine), de dessin et de musique sont supprimés.

### AIDE AUX DEVOIRS (6e À 3e)

Selon leurs besoins, les élèves peuvent bénéficier entre midi et deux ou en fin de journée (selon les jours) d'une aide aux devoirs ou de cours d'approfondissement en français et en mathématiques.

### ALLÉGEONS LES CARTABLES

- Grâce au Gouvernement Princier et à l'Association des Parents d'Elèves de FANB, les élèves de collège disposent de manuels en classe.
- Les versions électroniques des manuels utilisées sur les écrans numériques interactifs contribuent aussi à alléger les cartables.

### DÉCOUVERTE DE LA VIE PROFESSIONNELLE CLASSES DE 4e

Bains en entreprises pour les 4e :

- Les familles doivent rechercher elles-mêmes l'entreprise qui prendra en stage les enfants.
- Le nombre de places étant limité dans les Services Publics (Sûreté Publique...), les élèves intéressés devront se signaler au plus vite au Responsable de Niveau des 4e.
- Une convention de stage vous sera remise lors de la réunion de rentrée. Ce document dûment rempli (horaires du stage, coordonnées de l'entreprise…) signé par les parents et le responsable de la société qui accueillera votre enfant, devra être obligatoirement renvoyé à Mme Nathalie ABBONDANZA, secrétaire du Collège **avant le 4 décembre 2020.**

### DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Le diplôme national du brevet est basé sur un contrôle continu qui rapporte 400 points et un contrôle final qui représente également 400 points avec :

- Des épreuves écrites en français, histoire-géographie-enseignement moral et civique, mathématiques et sciences (deux matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie)
- Une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, ou des différents Parcours.
- Des mentions Assez bien, Bien et Très bien sont attribuées afin de valoriser ce diplôme.

### BREVET BLANC

Deux brevets blancs sont organisés aux 2e et 3e trimestres afin de préparer au mieux les élèves.

# LE LYCÉE

## Rentrée scolaire 2020

### LUNDI 7 SEPTEMBRE

- **Classes de 2nde :** Rentrée à 13h30 par le hall / Sortie à 15h30
- **Classes de 1ère :** Rentrée à 14h par la rue de la Source / Sortie à 16h
- **Classes de Terminale :** Rentrée à 15h par la rue de la Source / Sortie à 17h

**L'emploi du temps normal débute le Mardi 8 septembre au matin.**

### DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

**Mardi 8 septembre**
(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

## Dates à retenir

### RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Entrée par le hall principal. Les réunions se dérouleront dans les salles de classes avec le professeur principal. En raison du contexte sanitaire actuel, un seul parent par enfant est autorisé et les élèves ne sont pas conviés.

Port du masque obligatoire. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

| | |
|---|---|
| **2nde** | Mardi 15 septembre 2020 à 17h |
| **1ère** | Jeudi 17 septembre 2020 à 17h |
| **Terminale** | Lundi 21 septembre 2020 à 17h |

## Contacts

**Directeur Général**
**Chef d'établissement**
Mme Christine LANZERINI
c.lanzerini@fanb.mc

**Adjoint pédagogique**
M. Arnaud PELACCHI
97 70 25 93 - a.pelacchi@fanb.mc

**Secrétariat de direction**
Mme Véronique PASTORELLI
97 70 25 91 - v.pastorelli@fanb.mc

**Secrétariat**
Mme Julie SCHULLER
92 00 02 51 - j.schuller@fanb.mc

**Aumônier**
Père Claudio FASULO
c.fasulo@fanb.mc

**C.P.E.**
Mme Marie-Ange TASIN
97 70 25 94 - ma.tasin@fanb.mc

## Dates à retenir

### RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

**Ces réunions ont lieu à partir de 17h jusqu'à 20h30 au maximum (certains professeurs seront présents dès 16h30).**

**Les élèves y sont également conviés.**

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

| | |
|---|---|
| **2de A/B** | Mardi 17 Novembre 2020 |
| **2de C/D** | Vendredi 20 Novembre 2020 |
| **1ère A/B** | Lundi 23 Novembre 2020 |
| **1ère C/D** | Mardi 24 novembre 2020 |
| **TA / TB** | Jeudi 26 novembre 2020 |
| **TC / TD** | Vendredi 27 Novembre 2020 |

## Contacts

**Educateurs responsables de niveau**

- 1ère et Terminale
  Mme Delphine PAUTET
  97 70 25 98 - d.pautet@fanb.mc
- 2nde
  M. Nicolas GABRIELLI
  97 70 25 97 - n.gabrielli@fanb.mc

EN CAS D'ABSENCE : contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

**Infirmière** - 97 70 25 96
Mme Patricia PAIN - p.pain@fanb.mc

**Intendant** - 92 00 02 56
M. Philippe OLANT - p.olant@fanb.mc

## Horaires des cours

* 3 services de restauration à partir de 11h30

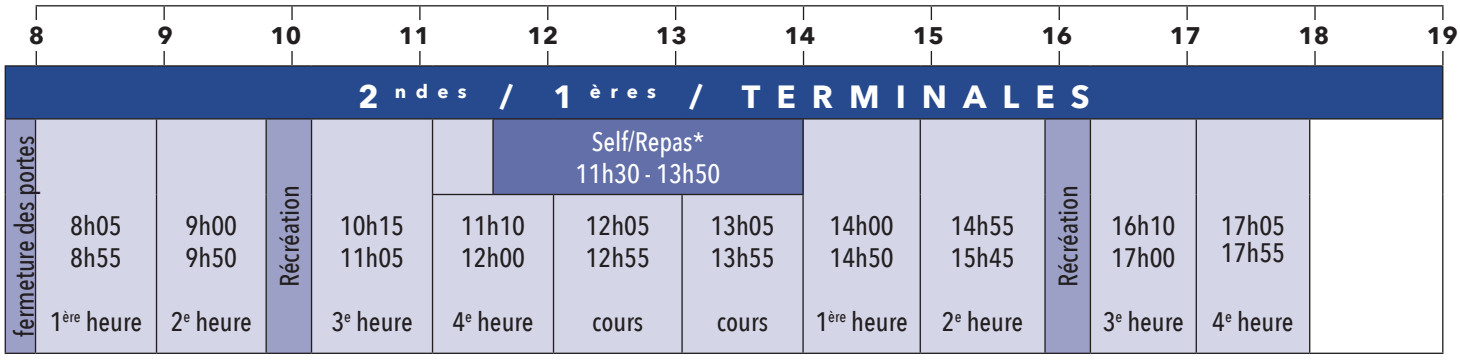


## Spécificités FANB - LYCÉE

### REFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT

La réforme du lycée et du baccalauréat s'applique désormais aux élèves qui font leur entrée en terminale. Pour rappel, 9 spécialités sont proposées à FANB : Arts plastiques, Histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, humanités littérature philosophie, langues littératures cultures étrangères anglais (anglais monde contemporain en 1ère), mathématiques, numérique et science informatique, physique chimie, sciences economiques et sociales, sciences de la vie et de la Terre.

Les élèves de première seront évalués au cours de deux séquences d'épreuves communes prises en compte pour le baccalauréat. Elles concerneront les matières du tronc commun et la spécialité abandonnée en fin de première.

En fin d'année, ils passeront les épreuves finales de français à l'écrit et à l'oral.

En terminale, une séquence d'épreuves communes sur les matières de tronc commun est programmée. Les élèves auront également une épreuve finale en philosophie, dans les deux spécialités, ainsi qu'un « grand oral » portant sur les spécialités et l'orientation.

### BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

En lycée, 1h de discipline linguistique supplémentaire, 1h de discipline non linguistique (arts plastiques) et préparation aux examens de Cambridge.

### BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ITALIEN

Accessible à partir de la classe de 2nde, pour les élèves justifiant d'un excellent niveau en Italien et d'une bonne moyenne générale ; 1h d'italien supplémentaire et 1h de discipline non linguistique, S.V.T.

### DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglosaxon.
- Selon leur niveau, les élèves du lycée passent le FCE (3e niveau) et le CAE (4e niveau) durant les années de 2nde et 1ère.

### CERTIFICATION EN LANGUE ITALIENNE

Nous proposons différents niveaux de la certification CILS.

### CERTIFICATION EN LANGUE ALLEMANDE

Les élèves de 2nde qui le souhaitent peuvent présenter le test CERTILANG (KMK), qui atteste d'un niveau A2 ou B1 aux normes définies par le Cadre Européen Commun de Références pour les langues. En 1ère ou en Terminale, les meilleurs élèves peuvent également préparer le niveau B2.

### PRÉPARER SON AVENIR EN CLASSE DE SECONDE

Dans le cadre du volume horaire dédié à l'orientation, les élèves de seconde ont la possibilité, sur la base du volontariat, d'effectuer un stage en entreprise d'une ou deux semaines au mois de juin. Dans ce cas, ils doivent transmettre une lettre de motivation à Mme LANZERINI, avant le 30 novembre 2020, en précisant l'entreprise, la durée du stage et le projet d'orientation qui s'y rapporte.

### ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE MUSIQUE OU CINÉMA

Activités essentiellement sous forme de sorties (concerts, projections, visites, ateliers, etc.) qui permettent d'acquérir une culture musicale ou cinématographique.

### INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE EN 2nde ET 1ère

Une heure par semaine en option, en classe de 2nde.
Une heure par semaine obligatoire en classe de 1ère.

# COLLÈGE - LYCÉE - QUELQUES POINTS ESSENTIELS

## ÉCOLE DIRECTE

École Directe est le site de référence des élèves et des parents, et le support de l'essentiel des communications de l'établissement. Nous vous recommandons de vous y connecter régulièrement et fréquemment, vous y trouverez :

- Le suivi de la scolarité de votre enfant au jour le jour (emploi du temps, cahier de textes, notes, absences et sanctions),
- Toutes les informations relatives aux sorties pédagogiques et modifications d'emploi du temps,
- Toutes autres informations essentielles,
- Le paiement en ligne.

Les codes utilisés en 2019/2020 sont maintenus. Les parents des nouveaux élèves recevront un code par courrier. Un code différent est adressé aux parents séparés. Il est très important que les élèves et les parents se connectent sur leurs espaces respectifs, des messages différents pouvant leur être envoyés.

## BULLETINS TRIMESTRIELS

Les bulletins trimestriels sont envoyés directement par la Poste aux parents à la fin de chaque trimestre. Les parents séparés recevront les bulletins par courrier. Pour cela, ils doivent communiquer au secrétariat du cycle leur adresse personnelle.*

*(l'article 206-20 5ème alinéa du code civil édicte « Quelle que soit la décision rendue, en matière de divorce, le père et la mère conservent le droit de surveiller l'entretien et l'éducation de leurs enfants »).

## ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'outil informatique est pleinement intégré à l'enseignement :

- Chaque élève dispose d'un accès personnel "école directe" sur lequel il peut visualiser son emploi du temps, son cahier de textes, ses notes, utiliser sa messagerie, stocker des fichiers sur son cloud, répondre à des QCM.
- Il a également un compte "Office" lui permettant de bénéficier de toute la suite Office en ligne et des applications One Drive et Teams qui offrent de nombreuses possibilités collaboratives avec les enseignants.
- Les cours sont animés par l'utilisation des Ecrans Numériques Interactifs, des classes mobiles (ordinateurs portables), boîtiers "Activote" (Quiz)...

## VIE SCOLAIRE

### CARNET DE CORRESPONDANCE

Il doit être vérifié tous les soirs par les parents et remis dans le cartable. Le règlement intérieur doit être lu attentivement et respecté tout au long de l'année.

### RAPPEL DE CONSIGNES

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement.
- **Tenue et comportement corrects sont exigés dans l'établissement et à ses abords.**
- **L'utilisation des portables et des montres connectées est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Il est interdit de fumer dans et aux abords de l'établissement (y compris cigarettes électroniques).**
- Il est impératif que les parents signalent l'absence de leur enfant le plus tôt possible auprès du bureau de la Vie Scolaire. Toute absence non justifiée sera suivie de l'envoi d'un SMS dans la 1/2 journée, et, en l'absence de réponse des parents, d'une lettre de rappel. Lors des conseils de classes, il sera tenu compte des absences ciblées lors des contrôles.
- Les messages personnels ne seront transmis aux élèves qu'en cas d'urgence.
- Afin de responsabiliser les collégiens, il est entendu que les objets oubliés à la maison (cahiers, livres, tenues sportives...) apportés en urgence par les parents, ne seront pris en charge que très exceptionnellement.
- Les portes du Collège et du Lycée sont ouvertes à partir de 7h45, heure avant laquelle l'établissement ne peut engager sa responsabilité en cas d'incident.
- **Perte d'objets personnels :** les enfants sont entièrement responsables de leurs affaires personnelles (portefeuille, cartes de bus et de cantine, téléphones, clés, etc...).

**La détention d'objets de valeur au sein de l'établissement est fortement déconseillée. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.**

## TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE

Les élèves doivent porter – dans l'enceinte du Collège et du Lycée – la tenue scolaire obligatoire conforme à l'établissement, soit :

- Un polo et/ou un pull au logo de l'établissement ;
- Un pantalon (ou bermuda) ou une jupe de couleur bleu marine ou noir ;
- Des chaussures sobres.

Ils peuvent également porter :

- Un blazer au logo de l'établissement pour les collégiens (obligatoire pour les sorties ou pour la venue d'intervenants extérieurs)
- Un sweat (pour les collégiens) et une veste sweat (pour les lycéens) au logo de l'établissement ;

**Les élèves qui arrivent dans une tenue autre que celle mentionnée ne sont pas d'admis en salle de cours. Ils sont convoqués par le Conseiller d'Éducation / Conseiller Principal d'Éducation qui appelle leurs familles.**

Pour les collégiens, ils sont accueillis en salle de permanence où ils effectuent un travail en remplacement de leurs cours.

Pour les lycéens, ils sont renvoyés à leur domicile afin de s'y changer et doivent revenir dans l'établissement dans les meilleurs délais. Au cas où un élève ne peut rentrer chez lui pour se changer, il restera en permanence la demi-journée ou la journée, tel que prévu dans le règlement intérieur.

**Les tenues sont à acheter directement sur le site internet de la société Kromyk** : ecolemc.kromyk.com/fanb

## FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Pour aider les primo-arrivants, des cours de FLE sont prévus de la 6e à la 2nde.
- Ces cours permettent aux élèves de présenter le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF).

## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Tenue de sport de la 6e à la terminale :**

**La tenue de sport comprenant un short, un polo et une veste avec logo de l'établissement est obligatoire. Pour les filles, un legging bleu marine logoté FANB est proposé à la vente à la place du short.** Des chaussures spécifiques pour la pratique de l'activité physique et sportive, **sans semelle noire**, sont exigées.

**Dispenses**

- Tout élève dispensé doit se rendre en cours d'EPS, à l'exception des activités voile et aviron (présence au CDI).
- Tout élève plâtré ou utilisant des béquilles devra se rendre au CDI où un travail lui sera proposé.
- **Dispense de longue durée (plus de 3 mois) : le formulaire à télécharger sur le site fanb.mc rubrique espace parents, documents, dûment rempli par le médecin traitant, est exigé. Un simple certificat médical n'est pas suffisant.**

## ACTIVITÉS SPORTIVES - UNSS

Tous les mercredis après-midi, les élèves peuvent pratiquer gratuitement des activités physiques en compétition ou en initiation. Pour participer à ces activités, les élèves doivent obligatoirement remettre à leur professeur d'EPS, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport scolaire en compétition et l'autorisation parentale, dûment complétés – ces documents sont distribués à la rentrée.